

*Vote par correspondance -  
Ceci n'est pas un bulletin de vote*

choisir vos 2 bulletins CE et 2 DP  
pour 2 enveloppes CE et 2 DP  
titulaires + suppléants

**CERTICALL – ELECTIONS 2016**

**Avec SUD le message est clair : Vous valez mieux que ça !!!**

**Le 8 novembre** vous aller pouvoir voter et choisir entre un syndicat de lutte et des syndicats complaisants avec la direction.  
**Nous, nous avons choisi, c'est le camp des salariés !!**

Depuis maintenant plusieurs années SUD a su faire preuve conscience que la loi El Khomri est passée malgré nos multiples acteur. Désormais les accords d'entreprise prévalent sur le code élire. C'est la raison pour laquelle il va faire preuve de bon sens et



d'intégrité et d'écoute auprès des salariés. Nous devons prendre revendications, mobilisations et initiatives auxquelles SUD a été du travail. Ces accords sont négociés par les syndicats que vous allez de responsabilité !

Nous savons à quel point les pratiques de management, les horaires, les primes, sont **des sujets sensibles** au quotidien : trop souvent ce qui règne, c'est le « copinage ». La direction de Free semble très bien s'accommoder de cette situation : pour eux, un bon salarié est un « CDI précaire », il doit d'abord rester docile pour garder son emploi.

**Pour SUD, il est temps de redistribuer les cartes et d'en finir avec les petits arrangements entre amis !!!**

### **Nouveauté :**

Les mandats seront Maintenant d'une **durée de 4 ans**  
**Le choix** que vous ferez **pèsera donc pour longtemps**, et comptera pour l'avenir de tous les salariés de Free.  
il faut faire pencher la balance pour **imposer nos choix** !  
**Le premier tour** des élections sert à établir la **représentativité** de chaque syndicat, c'est-à-dire le pouvoir d'action. Vous déciderez donc par votre vote **qui fera face au patron** dans les **négociations**.  
Nous estimons que vous devez être acteurs de votre vie professionnelle, c'est pourquoi vous devez être consultés et informés en toute transparence !



### **SUD c'est :**

**Solidaires**, nous pourrons faire face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés,  
**Unitaires**, nous refuserons toujours le « diviser pour mieux régner »,  
**Démocratiques**, nous favorisons l'implication des salarié-e-s dans toutes les décisions qui les concernent

Nous sommes le syndicat qui vous a **le plus tenu informés** ces dernières années et **qui n'attend pas le dernier moment pour vous mettre devant le fait accompli**.  
Nous nous engageons également à continuer à œuvrer pour un meilleur fonctionnement de notre comité d'entreprise.  
Aussi, avec la Loi El Khomri, les **accords** d'entreprise **pourront être moins favorables que le Code du Travail**.  
L'aménagement du temps de travail, la rémunération, ainsi que les modifications de contrat seront décidés au bon vouloir de l'employeur. **La CFDT et l'UNSA ont facilité le recul de vos droits sociaux**, pactisant ainsi avec le MEDEF et le gouvernement. Chez Certicall, les autres organisations n'ont pas ou peu appelé à lutter contre l'application de cette loi !  
**Ces mêmes "syndicats" sollicitent aujourd'hui vos suffrages !! N'oublions pas que c'est la CFDT et la CGT qui ont signé « l'accord » sur l'annualisation du temps de travail** alors que nous étions 61% à être contre, en faisant une grève de plusieurs jours : **Plus jamais ça !**  
Pour éviter de revivre ce cauchemar, un seul moyen :  
**choisissez SUD.**